
RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT

20/10/2022

Etude pour la réalisation d'un plan de mobilité simplifié sur le territoire de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle



INGETEC

1. Introduction

- a. Qui sommes nous ?
- b. Un plan mobilité simplifié : c'est quoi ?
- c. Périmètre et contexte de l'étude
- d. Objectifs
- e. Déroulé de l'étude
- f. Présentation de l'équipe mobilisée

2. Premiers éléments du diagnostic

3. Discussion

4. Suite de l'étude

A wide-angle photograph of a rural landscape. In the foreground, there is a field of golden-brown grain. In the middle ground, a small village with several houses and a church is nestled among green trees. The background shows rolling hills and more fields under a blue sky with scattered white clouds.

01

Introduction

INGETEC

Introduction

Qui sommes nous ?



INGETEC

INGETEC, cabinet de conseils et d'ingénierie indépendant pilote un développement réfléchi de son activité en s'appuyant sur 28 années d'expérience et sur plus de 70 collaborateurs.

Les 4 domaines d'activité stratégique sont



Ville, Transport & Mobilité



Environnement



Eaux & milieux aquatiques



Géomatique & Réseaux



AGENCE ILE-DE-FRANCE

Siège Social

67 rue Damesne
75013 Paris
02 35 07 94 20
Siret : 385 311 519 00123

AGENCE AQUITAINE

12 Place des Grands Hommes
33000 BORDEAUX

AGENCE NORMANDIE

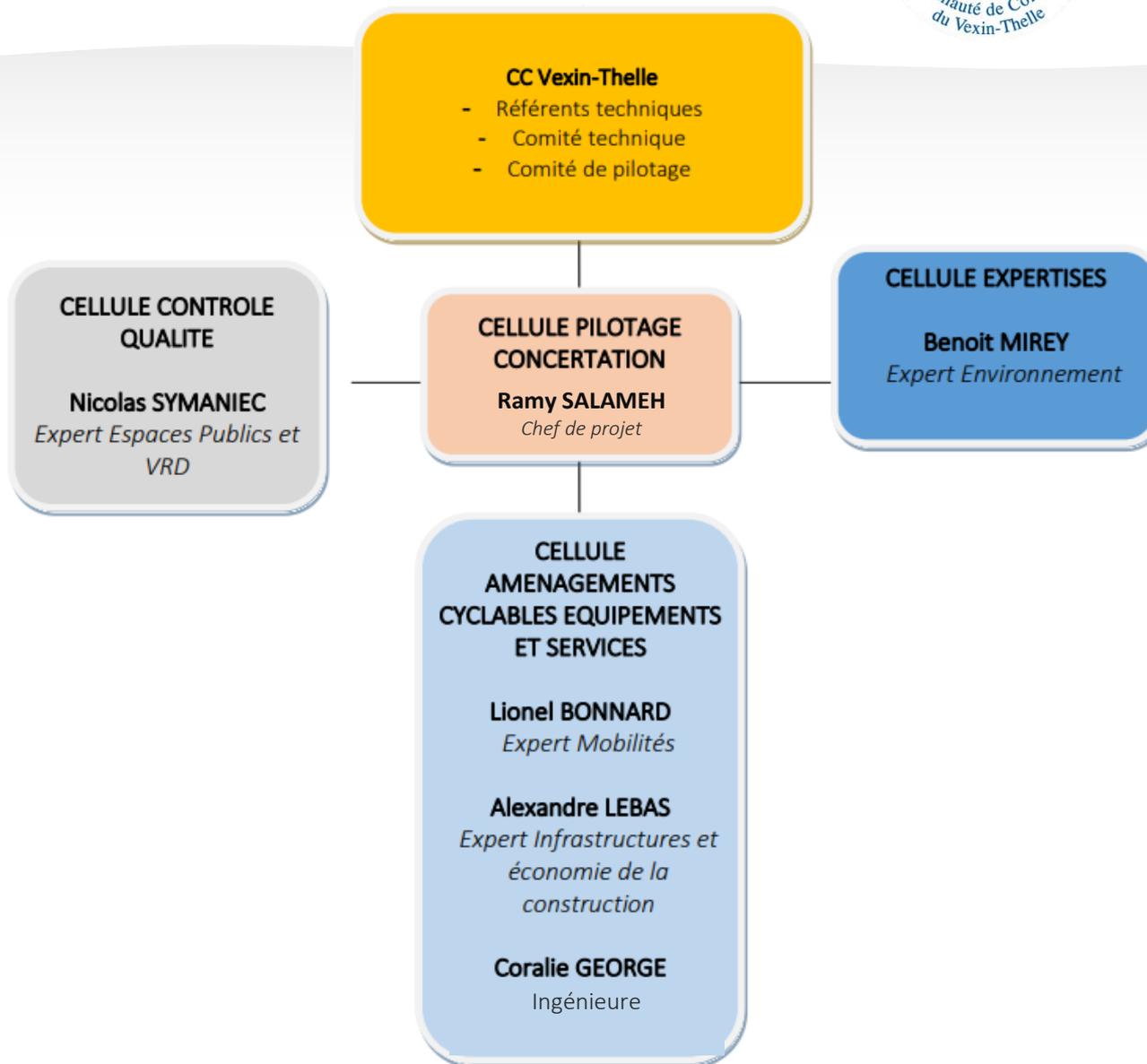
Adresse administrative

135 Allée Paul Langevin
Immeuble Faraday – BP 66
76233 Bois-Guillaume Cedex
02 35 07 94 20
Siret : 385 311 519 00149

AGENCE AUVERGNE RHONE ALPES

18-20 rue Tronchet
69006 LYON
02 35 07 94 20
Siret : 385 311 519 00131

L'équipe mobilisée



UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ : C'EST QUOI ?

Un plan de mobilité simplifié : C'est quoi ?



UN OUTIL POUR METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE LOCALE AUTOUR DES MOBILITÉS

Définition :

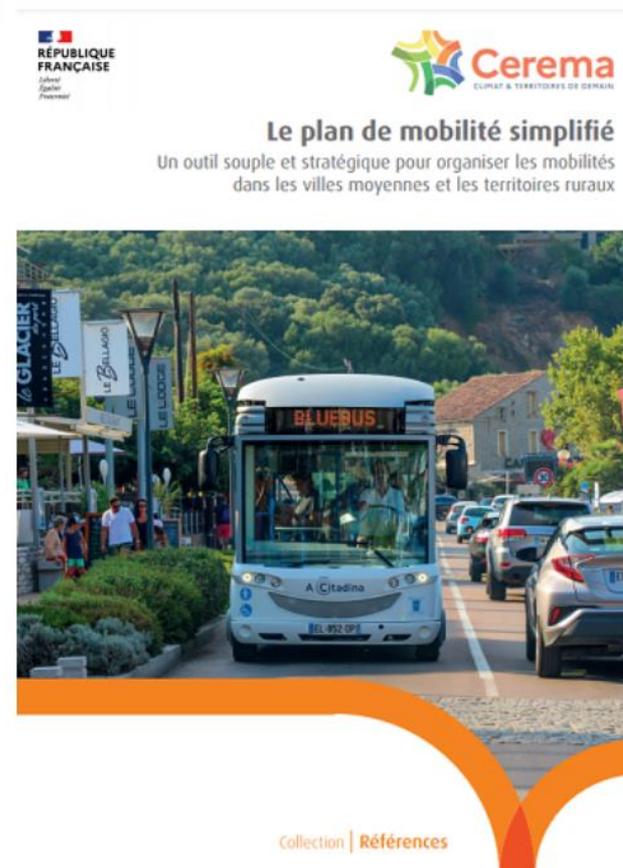
- Document administratif qui définit la feuille de route des politiques de mobilités sur un territoire

Objectifs :

- Rendre le droit à la mobilité pour tous
- Répondre aux enjeux sociaux et environnementaux de la mobilité notamment en offrant des alternatives à l'usage individuel de la voiture

Notre mission :

- Faire l'état des lieux des actions existantes et définir les mesures et actions prioritaires à mettre en place en faveur d'une mobilité plus durable et solidaire



Contexte et périmètre de l'étude



➤ Contexte :

- La **Communauté de Communes de Vexin-Thelle** est un territoire rural regroupant près de **21 000 habitants**.
- Le territoire se caractérise par une situation géographique à la limite de deux départements et deux régions (l'Eure en Normandie et le Val d'Oise en Ile de France)
- Le territoire regroupe les 37 communes.
- La CCVT est devenu AOM en 2020 et a souhaité réaliser un plan de mobilité simplifié pour répondre aux enjeux en terme de mobilité sur son territoire.

➤ Périmètre de l'étude :

- Le périmètre de l'étude est celui de la **Communauté de Communes du Vexin-Thelle**, tout en intégrant les villes et pôles d'attractivité à proximité (Gisors, Méru...), avec lesquelles les interactions sont importantes et devront être prises en compte dans le Plan de Mobilité (déplacements domicile-travail, etc.)



Objectifs de l'étude



INGETEC



Améliorer l'offre de mobilités pour tous les habitants, en particuliers les captifs, que ce soit sur le territoire de la CCVT ou avec les territoires limitrophes



Développer les modes alternatifs à l'usage de la voiture solo : transports en commun/à la demande, les modes actifs, les mobilités partagées



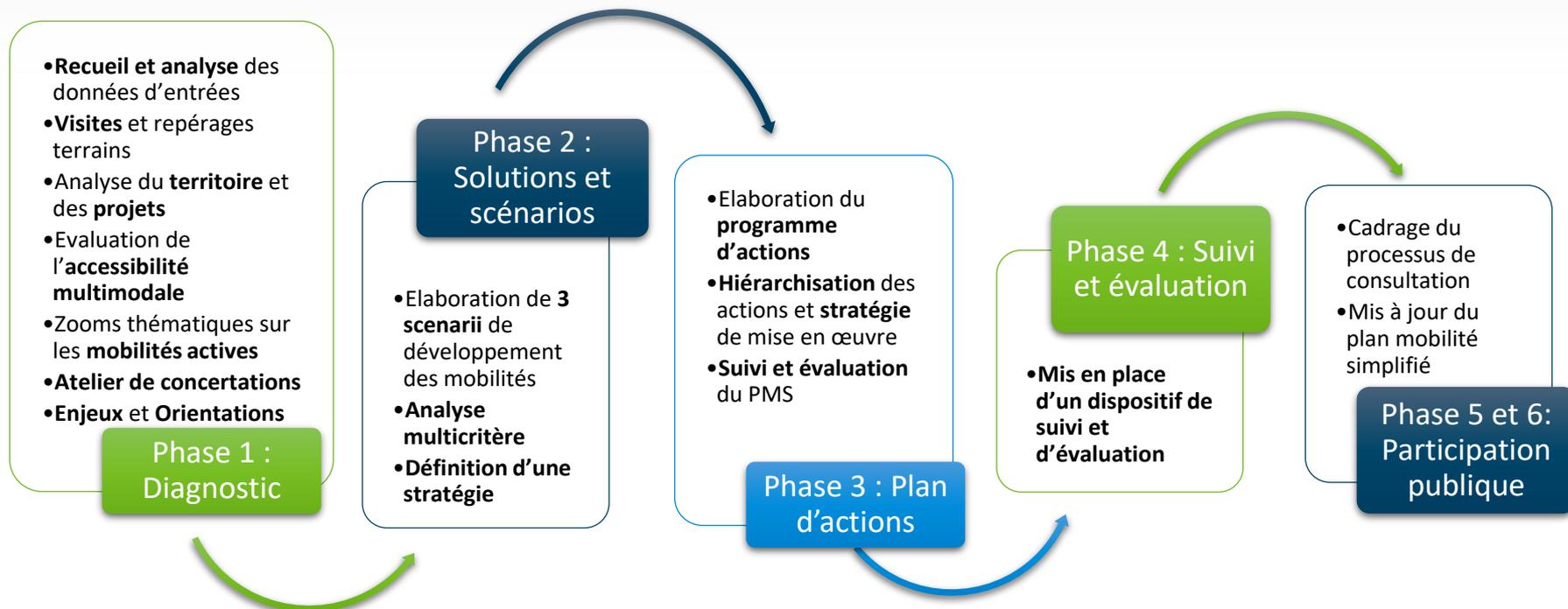
Encourager la transition écologique des transports (réduction de la dépendance aux énergies fossiles)



Optimiser les flux de marchandises sur le territoire

Introduction

Organisation et phasage de l'étude



02

Premiers éléments du diagnostic

INGETEC

Premiers éléments du diagnostic



ANALYSE DU TERRITOIRE

INGETEC

Analyse du territoire



➤ **Le territoire est rural avec une densité de 65 habitants / km², inférieure à la moyenne départementale (139 habitants / km²).**

➤ **Le territoire se situe dans l'air d'attractivité des pôles de Cergy, Gisors, Beauvais, mais aussi la région parisienne.** Ceci génère une fonction d'accueil résidentiel importante sur le territoire.

➤ **Plusieurs pôles externes voisins attractifs au quotidien pour des communes du territoire** notamment Méru, Cergy-Pontoise, Magny-en-Vexin et Gisors.

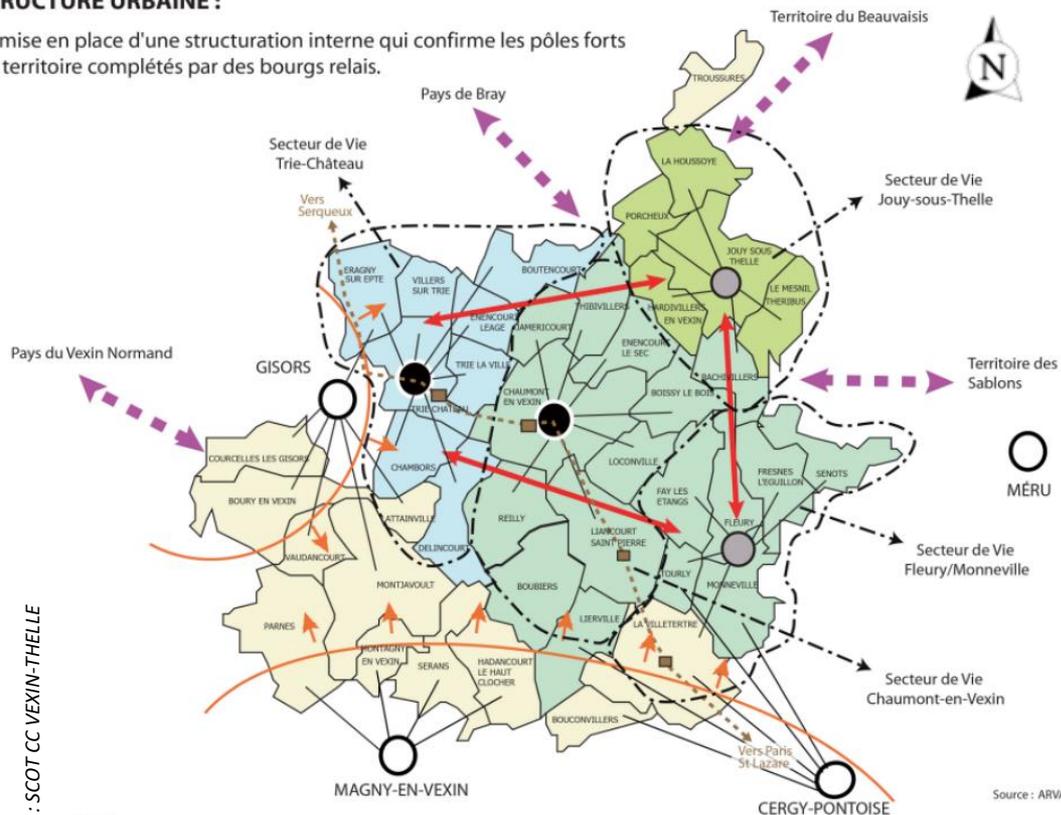
➤ **Le territoire s'organise autour de deux pôles structurants** offrant plusieurs services et équipements notamment, Chaumont et Trie-Château, **et deux pôles relais** offrant des services de proximité et éducatif, notamment Fleury et Jouy-sous-Thelle.

➤ Une ligne J desservant le territoire via 4 gares

➤ Plusieurs solutions de transport en commun et partagés sont mises en place (bus, transport solidaire, covoiturage, borne de recharge)

STRUCTURE URBAINE :

La mise en place d'une structuration interne qui confirme les pôles forts du territoire complétés par des bourgs relais.



Source : SCOT CC VEXIN-THELLE

Source : ARVAL I

- Bourg attractif du territoire
- Bourgs relais du territoire
- Ville ou bourg voisin attractif au quotidien pour des communes du territoire
- Armature interne principale du territoire
- Communes dans l'aire d'influence actuelle de Chaumont-en-Vexin
- Communes dans l'aire d'influence actuelle de Trie-Château
- Communes dans l'aire d'influence actuelle de Jouy-sous-Thelle
- Communes peu influencées par un pôle du territoire en particulier
- Secteur de vie identifié autour d'un bourg attractif ou relais
- Complémentarités à mettre en oeuvre avec les territoires voisins
- Influence directe de la région parisienne ou Gisors sur le territoire
- Gare ferroviaire

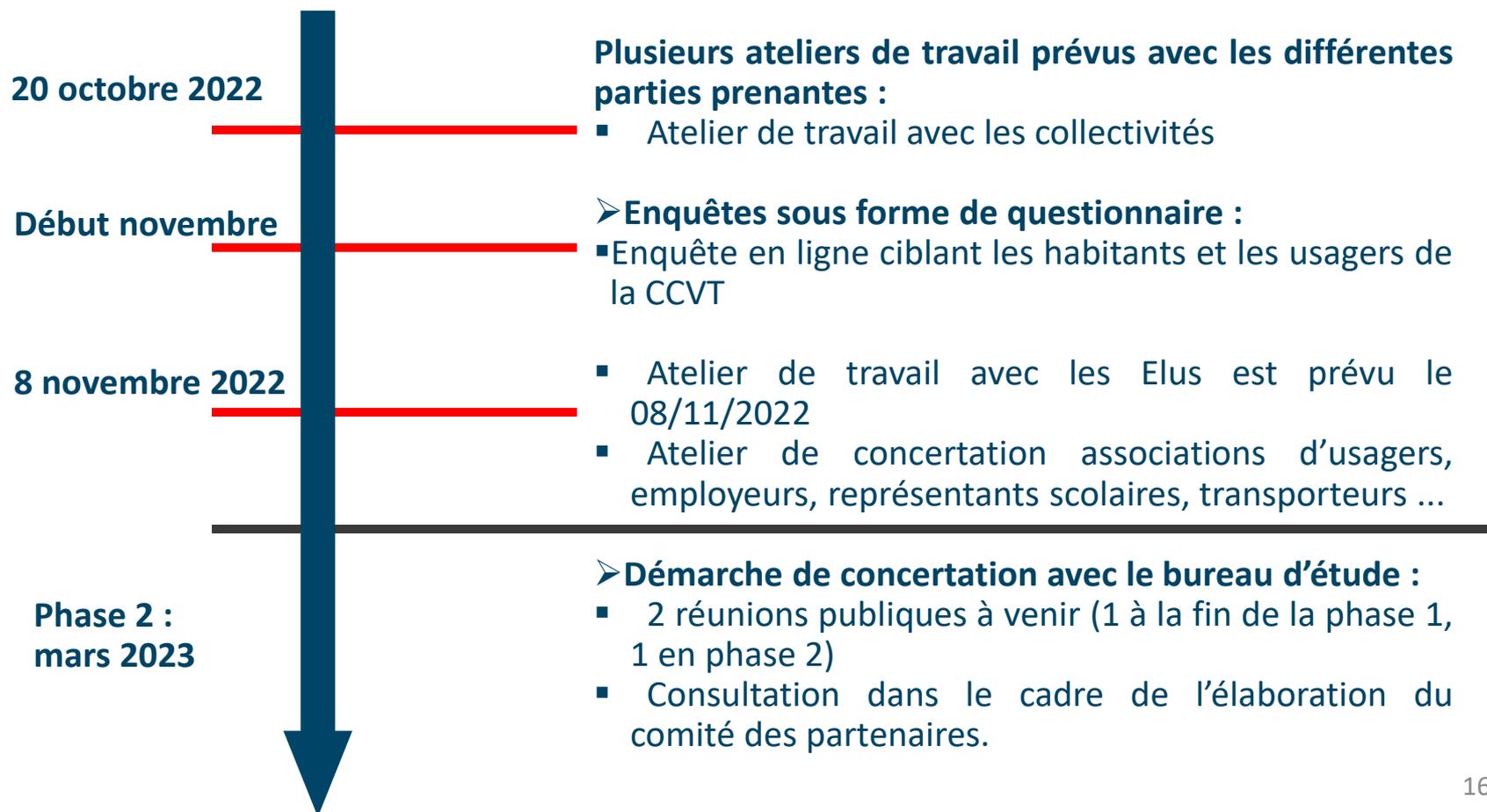
04

Démarche de concertation

INGETEC

Les outils de consultation mis en place par la CCVT pour la dépose observations/besoins/attentes ou tout autres points en rapport avec la mobilité sur le territoire :

- Cahier de concertation physique mis à l'accueil
- Formulaire de contact via le site internet : <https://www.vexinhelle.fr/>



04

Discussion

- D'une manière générale, quels sont vos ressentis sur la situation actuelle en termes de déplacements / services sur le territoire de la Communauté de communes ?
- Quels sont, selon vous, les freins / contraintes en termes de mobilité sur le territoire ?
- Quelles sont, selon vous, les principales attentes pour mieux se déplacer sur le territoire ?
- Quels besoins en termes d'informations/communication ?
- Quel potentiel pour le covoiturage ?
- Quel potentiel pour le développement du vélo ?

05

Suite de l'étude

INGETEC

Ingetec
Agence de Paris
67 rue Damesme
75013



ramysalameh@ingetec.fr
lionnelbonnard@ingetec.fr